



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 13 novembre 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Madame Sylvette MARCHAND

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de procurations : 4
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 7 novembre 2023
Date de publication : 20 novembre 2023

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUOTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, JABOVISTE Philippe, MIRAT Maryline,	DOUZENEL Alexandre, CUINET Jean-Pierre, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, DELAINE Isabelle, JEANNET Nathalie, DEMORTIER-	BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, GRUET Justine, PRAT Hervé, JARROT-MERMET Laëtitia, MUGNIER Christine, HERRMANN Nadine, BOUTELOUP Guillaume
---	---	---

Conseillers absents ayant donné procuration

ROCHE Paul donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, CUSSEY Laëtitia donne procuration à DEMORTIER-BLANC Catherine, GOMET Nicolas donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia, DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé

Conseillers absents non représentés

Objet : Acquisition de terrain à la SARL Actif Immobilier

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel REBILLARD

En 2019, la SARL Actif Immobilier, représentée par Monsieur Robert FERNOUX, a déposé une déclaration préalable de division en vue de construire sur la parcelle CO n° 125, sise rue de Crissey.

A l'occasion du bornage des différents lots à bâtir, il a été constaté une discordance entre la limite du domaine public à observer et la limite cadastrale des fonds à borner.

L'intervention du géomètre a permis de quantifier cet écart qui peut être gommé par l'acquisition par la Ville de la parcelle cadastrée section CO n° 448 d'une superficie de 89 m² afin de la classer dans le domaine public.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Urbanisme du 8 novembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **D'APPROUVER** l'acquisition à la SARL Actif Immobilier, représentée par Monsieur Robert FERNOUX de la parcelle cadastrée section CO n° 448 d'une superficie de 89 m²,
- **DE PRÉCISER** que cette acquisition est acceptée au prix de l'euro symbolique,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir et tout document y afférent.

SCRUTIN

POUR : 35

CONTRE : 0

DONT 4 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
- SARL Actif Immobilier-1 rue de la Pierre qui vire-39700 CHATENOIS
- Maître Dominique RUEZ-13 rue Macedonio Melloni-39100 DOLE

Fait à Dole, le 13 novembre 2023.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX



